

## Annexe 1 - Budget prévisionnel initial de France compétences pour l'année 2025

<b>BUDGET INITIAL 2025 DE FRANCE COMPETENCES</b>	
<b>RESSOURCES</b>	<b>13 650 682 880 €</b>
Contributions recouvrées URSSAF MSA CPS SPM	11 095 869 304 €
Contributions intermittents spectacle	68 000 000 €
Contributions particuliers employeurs	16 000 000 €
Contributions CCCA BTP	79 000 000 €
Contributions FAF TI des travailleurs indépendants	337 000 000 €
Part CEP & CPF FAF des travailleurs indépendants	44 000 000 €
Excédents de trésorerie	- €
Dotation exceptionnelle Etat	1 914 613 576 €
Dotation complémentaire Report de crédits du PIC	51 500 000 €
Fonds FIPU et C2P	44 700 000 €
<b>EMPLOIS</b>	<b>14 116 462 503 €</b>
<b>TOTAL EMPLOIS BUDGET D'INTERVENTION</b>	<b>14 056 935 035 €</b>
<i>Section dédiée au financement de la formation des demandeurs d'emploi</i>	<b>800 000 000 €</b>
<i>Section dédiée au financement des projets de transition professionnelle</i>	<b>435 000 000 €</b>
<i>Section dédiée au financement des projets de reconversion professionnelle par utilisation du C2P et des projets de transition professionnelle financés par le FIPU</i>	<b>44 700 000 €</b>
Projets de reconversion professionnelle C2P	4 700 000 €
Projets de transition professionnelle FIPU	40 000 000 €
<i>Section dédiée au financement du conseil en évolution professionnelle</i>	<b>110 000 000 €</b>
<i>Section dédiée au financement de l'alternance</i>	<b>9 686 885 035 €</b>
Fonds régions fonctionnement CFA	88 000 200 €
Fonds régions investissements CFA	180 097 500 €
Aide au permis de conduire apprentis	38 000 000 €
Financements complémentaires CNFPT	5 000 000 €
Péréquation inter-branches	5 775 787 335 €
Financement des dépenses des actions de l'alternance	3 600 000 000 €
<i>Section dédiée au financement du CPF</i>	<b>1 950 000 000 €</b>
<i>Section dédiée au financement de l'aide au développement des compétences au bénéfice des entreprises de moins de cinquante salariés</i>	<b>550 000 000 €</b>
<i>Section dédiée à l'affectation des financements aux fonds d'assurance-formation de non-salariés</i>	<b>337 000 000 €</b>
<i>Section dédiée à l'affectation des financements au comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics</i>	<b>79 000 000 €</b>
<i>Section dédiée à l'affectation des financements des intermittents du spectacle</i>	<b>64 000 000 €</b>
<i>Section dédiée à l'affectation des financements pour le développement de la formation professionnelle et de l'alternance à Saint Pierre et Miquelon (AKTO)</i>	<b>350 000 €</b>
<b>TOTAL EMPLOIS FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENTS</b>	<b>24 527 468 €</b>
<i>Sous-section dédiée aux dépenses de fonctionnement</i>	<b>20 902 549 €</b>
Dépenses de personnel	9 706 487 €
Autres dépenses de fonctionnement	11 196 062 €
<i>Sous-section dédiée aux dépenses d'investissements</i>	<b>3 624 919 €</b>
<b>TOTAL EMPLOIS FINANCIERS</b>	<b>35 000 000 €</b>
Intérêts sur concours bancaires	35 000 000 €
<b>DEFICIT PREVISIONNEL</b>	<b>- 465 779 623 €</b>